

Epicea

Études de prévention par l'informatisation des comptes rendus d'accidents

Affichage du dossier n° 24752

■ Numéro du dossier : 24752	sélection
■ Comité technique national : B - Bâtiment et Travaux Publics	
■ Code entreprise : 4399D - Autres travaux spécialisés de construction	
■ Matériel en cause : 450119 - Produit de la ficellerie, corderie non précisé	
■ Résumé de l'accident : Un ouvrier cordiste de 38 ans devait mettre en place des balcons métalliques en façade pour la construction de logements. Ces opérations étaient réalisées avec une équipe de trois salariés dont cet ouvrier. Au moment de la survenance de l'accident, deux ouvriers terminaient la fixation du balcon du R+5 du bâtiment F. Il apparaît qu'à la suite d'une erreur de livraison sur le modèle du balcon métallique à placer au-dessus, l'équipe a dû commencer la pose sur le balcon livré au 3e étage sur la rangée de droite. L'ouvrier cordiste s'apprêtait à changer de jeu de cordes pour se déplacer plus à droite après un mouvement de balancier puis entamer une descente en rappel pour procéder au déboulonnage des goujons sur lesquels le prochain balcon, manutentionné par la grue à tour, aurait dû être présenté afin d'y être emboîté puis fixé. A l'occasion de cette manœuvre, il aurait probablement attaché son harnais de sécurité à une corde non nouée à son bout et dont la longueur s'avérait être insuffisante pour être utilisée comme corde de travail ou de sécurité. N'étant plus alors retenu par la séries de cordes précédemment utilisées, il a directement chuté dans le vide de 12 mètres, dès les premiers centimètres de la descente en rappel. Sa chute a été mortelle. Les causes de cette chute sont le manque d'assurance sur la corde ayant entraîné le dévissage du salarié et une chaîne de non prise de décision à un moment donné pour la conception de la réalisation et la pose des balcons. Le travail sur corde depuis plus d'un mois n'était pas la solution la plus appropriée vis-à-vis de la maîtrise des risques de chute de hauteur.	

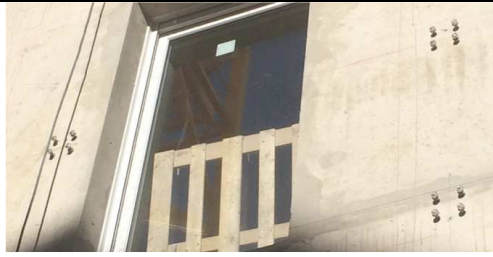


Photo 1 : système de fixation ancré dans le béton au moyen de gabarit par les opérateurs en amont de la pose définitive des balcons



Photo 2 avec exemple de fixation



Photo 3 sur laquelle nous repérons les diverses formes et dimensions des balcons en applique à poser. La pose avait débuté sur la gauche pour aller vers la droite de la façade



Photo 4 : Balcon en cours de manutention pour être posé sur la file de droite au 3 étage au moment de l'accident



Photo 5 : vue sur les balcons déjà posés, et de l'ensemble des jeux de cordes mis en place.



Photo 6 corde suspendue avec un bout sans nœud.